

# FLASH QHSE



Bulletin d'information n° 005 du 10/06/2024

Durée d'affichage : 1 mois



## Utilisation outils et outillage



Disqueuse, meuleuse, perceuse, scie... quel que soit l'outil, les risques de blessures liés à leur utilisation sont nombreux.

Les risques sont présents lors de l'utilisation normale des outils, mais aussi lors de situations particulières telles que le montage/démontage, la maintenance, le réglage, le nettoyage...



### Les outils

Les **outils** sont des instruments manuels utilisés pour effectuer une tâche spécifique. Ils sont généralement portatifs et fonctionnent grâce à l'énergie humaine.



### Un outillage

L'**outillage**, quant à lui, est un ensemble d'outils utilisé pour une tâche spécifique. L'outillage comprend des outils manuels et des machines à commandes numériques.



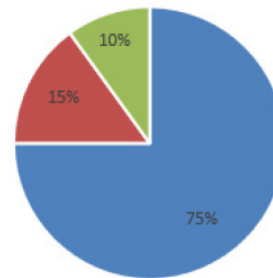
Les outils sont généralement des **instruments portatifs**, utilisés pour les tâches les plus simples. Ils sont transportables d'un lieu à un autre. L'outillage, quant à lui, est composé d'**un ensemble d'outils spécifiques**, qui requiert un travail plus important.



## Chiffres et facteurs

### Les principaux facteurs d'accidents

Interventions en cours de fonctionnement,  
Modes opératoires inappropriés et/ou dangereux,  
Mauvaise conception des machines,  
Formation insuffisante des opérateurs,  
Manque de sensibilisation à la sécurité,  
Equipements de protection insuffisants/absents ou inadaptés.



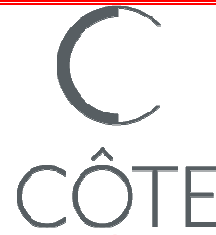
- Machines pour le travail du bois, des métaux, scies, dispositifs de convoyage-transport-stockage, de distribution de matière
- Machines portatives motorisées
- Machines pour la manutention et le levage

GROUPE DE MACHINES	NOMBRE AT 4 JA (2016) « MACHINES »	% AT 4 JA4 (2016) « MACHINES »
Machines de manutention - levage	5702	10%
Machine pour le travail des métaux	4018	7%
Scies	2437	4%
Machine pour le travail du bois	2333	4%
Machines portables motorisées	8524	15%

**55044 accidents**  
environ 10% des  
arrêts de travail en  
2022



# FLASH QHSE



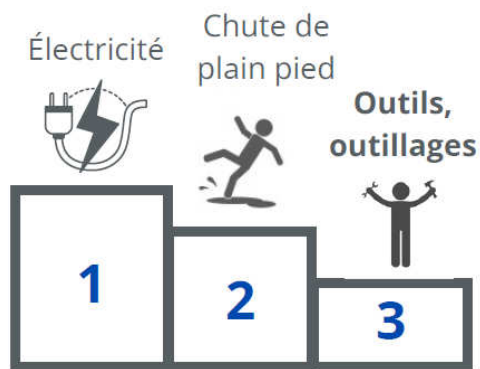
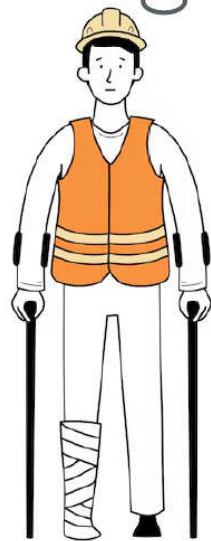
Bulletin d'information n° 005 du 10/06/2024

Durée d'affichage : 1 mois

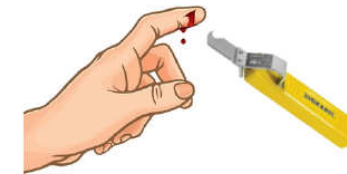


## Les accidents chez Côte

Au sein de Côte, les **outils et outillages** figurent dans les principales sources d'arrêts de travail tous les ans !



Coup à la main en utilisant un marteau



Coupure à la main en dénudant un câble à l'aide d'une jokari



Coupure à la main en utilisant une scie cloche

# FLASH QHSE



Bulletin d'information n° 005 du 10/06/2024

Durée d'affichage : 1 mois



## Les consignes de sécurité



Je prends connaissance **des consignes d'utilisation et de sécurité de l'outil.**

Je travaille dans **une zone dégagée**

Je tiens toujours **mon outillage à 2 mains**

Je garde toujours **mes mains à distance de la zone dangereuse** (zone de frappe, lame, rayon laser...), même à l'arrêt.

Je veille à **ne pas diriger les étincelles** vers mes collègues ou moi et vers des matériaux combustibles.

Je veille à la **présence des protections collectives** (balisages, bâches)



Je dénude un câble avec un **mouvement vers l'extérieur.**



J'utilise un **établi pour toute opération de fabrication.**



Je vérifie le **bon état de mon outil** avant de l'utiliser (commande de marche/arrêt fonctionnelle, carter en place, état du câble d'alimentation, ...).



Je porte **des lunettes** et respecte les **consignes fabricant** quand j'utilise un laser



J'utilise le **bon outils** avec les sécurités adéquats

Je porte les **EPI adaptés** et veille à leur bon état :



Éviter les coupures, brûlures...



Pour les opérations bruyantes



En cas de dégagement de fumées et/ou de poussières



Protéger des projections dans les yeux